

La description de Flacheron n'en donne pas une idée complète ni très exacte ¹. La planche d'Artaud nous montre un grand fragment, à peu près rectangulaire, avec un seul angle intact, d'une mosaïque polychrome à champ blanc. La bordure est une torsade entre deux filets noirs. Des rangées contiguës de carrés posés en losanges alternant avec des cercles auxquels ils sont tangents par un de leurs sommets, et des rangées intermédiaires de carrés plus petits tangents par leurs quatre sommets à deux des grands carrés et à deux des cercles, garnissent tout le champ, hormis que, le long du filet noir qui le limite avant la bordure, au lieu de losanges, il y a des demi-losanges, au lieu de cercles, des demi-cercles. Toutes ces figures géométriques sont dessinées par un filet noir. Tous les petits carrés contiennent un carré noir ; tous les cercles un cercle noir, orné d'une fleur blanche à six pétales ; tous les grands carrés un carré orné d'un motif en couleurs. La plupart de ces motifs sont des rosaces ou des bouquets ; quatre sont des vases ; deux sont des dauphins, l'un avec un coquillage, l'autre croisé par un trident ; un seul est une nageoire stylisée. Dans l'un des deux sens, on ne distingue entre les motifs aucune symétrie et l'on n'a aucun indice du nombre des rangées, qui se réduisent maintenant à huit, la demi-rangée contiguë à la bordure non comprise. Dans l'autre sens, chaque rangée compte deux motifs qui alternent, hormis la quatrième, celle des dauphins, et la sixième ; d'où la conjecture probable que l'axe passait par la cinquième. Comme il y en a neuf, la seule demi-rangée du bas manquerait dans ce sens. Nous ne voyons aucune raison sérieuse de croire, avec Flacheron, que le pavement avait une très grande étendue et qu'il comportait, en son milieu ou ailleurs, un tableau pittoresque. Artaud ² lui compare très justement la mosaïque des Capucins de Vienne ³, représentée par sa planche XXIII, mais va peut-être trop loin en affirmant « qu'elles ont été faites toutes les deux par les mêmes ouvriers ». La « disposition » est semblable ; elle n'est pas « exactement semblable ». Les motifs polychromes sont plus variés dans

1. Les deux descriptions de M. Blanchet, la deuxième surtout, sont insuffisantes ; de même celle d'Artaud, 1835, p. 85.

2. 1835, p. 85.

3. Cf. *Inventaire des mosaïques de la Gaule*, n° 159.